

Le lin en Normandie

Une filière d'excellence à l'épreuve du Covid

Le lin, une production avant tout européenne

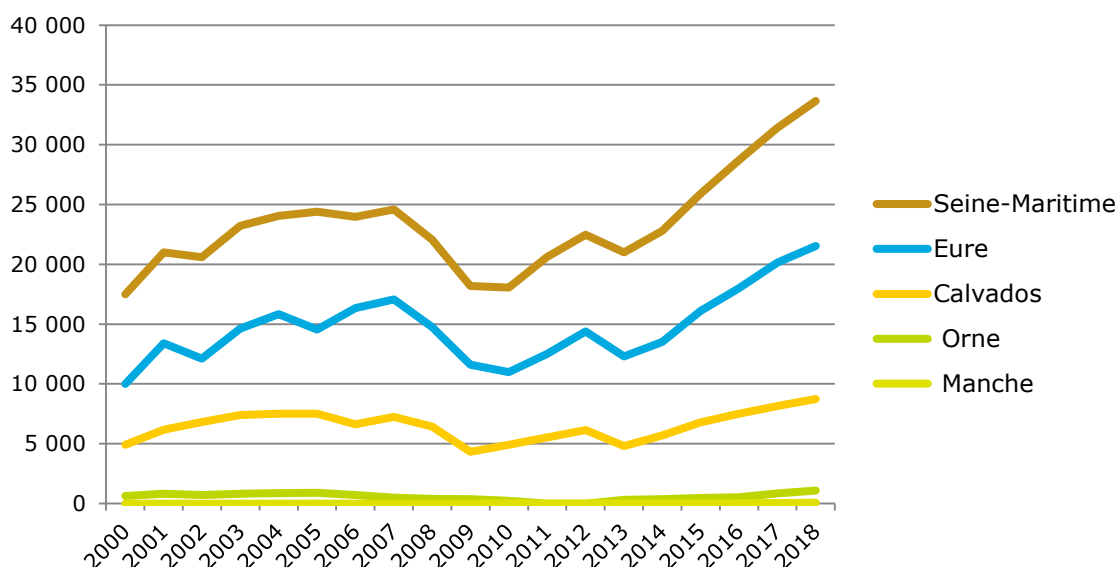
La production mondiale de lin est largement dominée par l'Europe de l'Ouest, avec la France, la Belgique et les Pays-Bas (suivant un axe Caen-Amsterdam). D'autres acteurs sont également présents sur ce marché : l'Égypte, la Russie, la Biélorussie et, dans une moindre mesure, l'Ukraine et la Chine. 80% de la production mondiale de fibre de lin teillé est d'origine européenne et **la France en est le leader mondial**. Outre leur rendement plus élevé, les lins fibre français sont réputés pour leur qualité. La filière européenne connaît depuis des années un essor très marqué (+ 100% de surfaces en 10 ans).

A noter qu'il existe également en France une production de lin oléagineux, pour près de 25 000 ha dont 500 en Normandie.

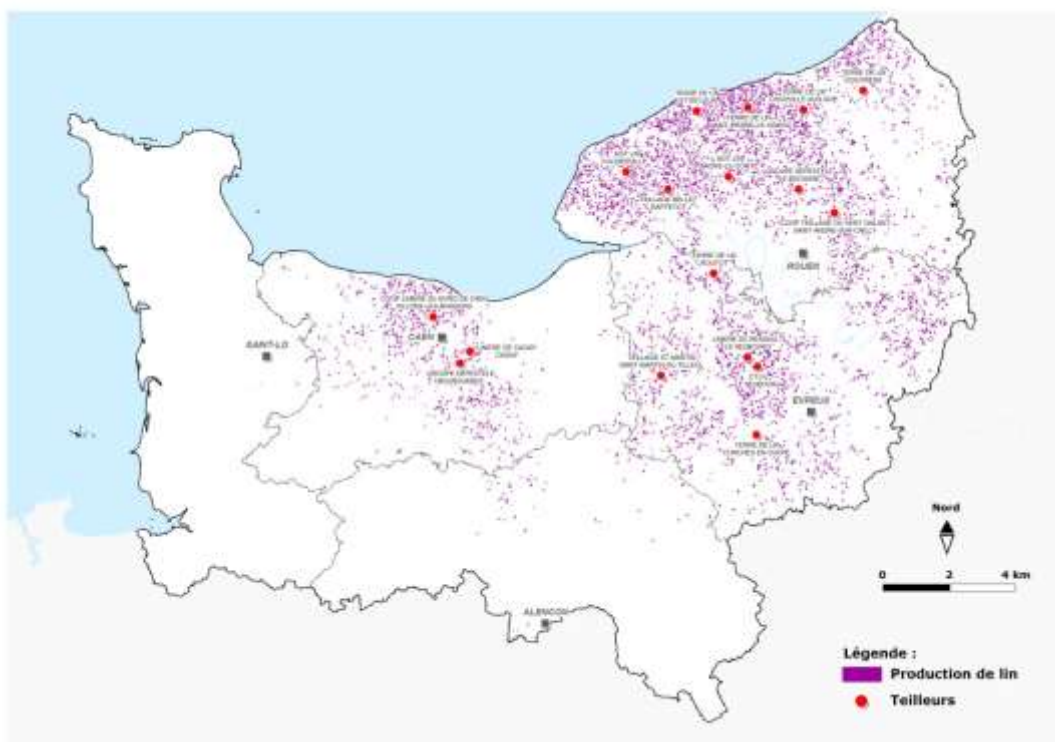
La filière lin en Normandie

La culture de lin est fortement dépendante de conditions pédoclimatiques contraignantes et spécifiques. La Normandie bénéficie de l'alliance d'un terroir (terres profondes et riches) et d'un climat unique (océanique, naturellement humide, avec une faible amplitude thermique), ainsi que du savoir-faire des liniculteurs. Elle est ainsi la **première région linicole au monde**. Ses lins sont parmi les plus recherchés et ne peuvent être produits ailleurs. C'est pourquoi les deux départements de l'est normand dominent le classement français avec plus de 60% de la production, produisant à eux seuls plus que la Belgique et les Pays-Bas réunis.

Les surfaces normandes sont en croissance, comme ailleurs en France. Depuis 20 ans, la surface normande de lin a presque doublé. Après une forte hausse au début des années 2000, la production a marqué le pas en 2009 suite à l'appel de la filière à diminuer les emblavements. Depuis, les surfaces sont reparties à la hausse de manière marquée.



On compte en Normandie 10 teillages répartis sur 17 sites. Producteurs et opérateurs sont principalement répartis sur trois départements : la Seine-Maritime, l'Eure et le Calvados.



Assolement en lin (parcelles) en 2017 et teilleurs en Normandie
Source RPG anonyme – Traitement CANS

Cette production revêt un poids important pour l'agriculture départementale puisqu'avec son essor, elle pèse pour **5% du chiffre d'affaires agricole** pour 3% des surfaces (presque 65 000 ha en 2018).

Cette proportion est en croissance régulière alors que le chiffre d'affaires des productions végétales est soumis à une plus forte variation. Le poids de la production est variable selon les départements normands.

Département normand	Part du lin dans le CA total (2017)
76	12,5%
27	10,2%
14	3,3%
61	0,3%

Au dernier recensement agricole en 2010, près de 40% des surfaces de lin étaient produites par des exploitations de grandes cultures diversifiées avec une surface moyenne de lin par exploitations de près de 14 ha.



La filière lin fibre en Normandie - Repères

- ▲ La Normandie est la **première région productrice** de lin au monde
- ▲ **65 000 ha** en 2018 (3% de la surface agricole)
- ▲ Des surfaces **multipliées par 2** en 20 ans
- ▲ Un **potentiel de rendement élevé** et relativement constant
- ▲ **10 teillages**
- ▲ **5 % du produit agricole régional**

Une filière organisée et concertée

L'interprofession (CIPALIN) regroupe des syndicats et unions de syndicats représentatifs des activités linières de production et de transformation, qui la financent :

- les producteurs de lin (AGPL),
- les coopératives de teillage (FESTAL),
- et les teilleurs privés (USRTL).

C'est elle qui émet des recommandations de maintien, réduction des emblavements, se basant sur ses membres mais aussi sur des structures d'accompagnement de la production, telles qu'Arvalis – Institut du végétal dont il finance la recherche appliquée. Au niveau européen, la CELC (Confédération Européenne du Lin et du Chanvre), dont le Cipalin est membre, est l'unique organisation européenne agro-industrielle regroupant et fédérant tous les stades de production et de transformation du lin et du chanvre.

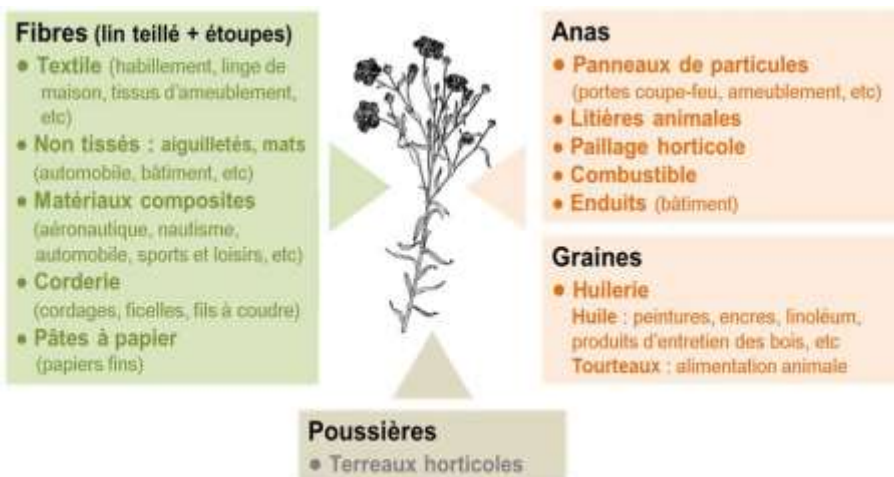
Des débouchés multiples

La France totalise vingt-quatre teillages employant plus de 1 000 salariés. On retrouve parmi ces teilleurs des coopératives et des entreprises privées. Les deux types sont présents en Normandie, qui totalise **10 acteurs présents sur 17 sites dans trois départements**. Ceux-ci extraient la fibre de la plante entière et valorisent tous les coproduits.

On trouve également dans la région quelques industries de seconde transformation qui utilisent la fibre « brute » comme matériau.

Le lin fibre a la particularité d'être extrêmement bien valorisé puisque tout se transforme.

Le textile concentre 90% des débouchés du lin, alors que le lin représente moins de 0,4% des fibres textiles mondiales.



Chine, Inde et Europe sont les principaux pays d'exportation des fibres.



1 ha de lin, c'est 20 000 km de fil, soit 2 200 chemises ! (source Agreste)

Une filière dans la tourmente du Covid-19

Même si le développement des surfaces était surveillé au niveau régional, notamment en lien avec l'arrêt de la production de betterave dans l'ouest de la région, jusqu'au début d'année, tous les voyants étaient au vert.

La crise a débuté fin janvier pour les teillages français, alors que le virus semblait encore lointain pour les économistes, quand la Chine, premier client à l'export des fibres de lin, a mis ses filatures à l'arrêt. Le CIPALIN (Comité Interprofessionnel Production Agricole du lin) indique en effet que « la carte mondiale du lin

semble se confondre avec celle des pays en première ligne face à l'épidémie de coronavirus et la crise économique qui l'accompagne ». Dès lors, la filière est frappée de plein fouet et les inquiétudes sont grandes !

Lorsque les usines de teillage se sont arrêtées mi-mars, moins de la moitié de la récolte 2019 était teillée. Les usines ont repris progressivement leur activité depuis le 27 avril, mais seulement à un rythme de 30 % en moyenne qui pourrait perdurer jusqu'aux congés d'été.

Du côté de la demande, l'activité reprend doucement, le confinement généralisé au niveau mondial ayant fortement réduit les commandes aux filatures et usines textiles et de l'ensemble des chaînes de distribution.

La filière, et notamment les tailleurs locaux, ont très rapidement appelé à réduire les emblavements mais les semis de lin de printemps étaient déjà avancés. **Les liniculteurs se projettent maintenant sur une réduction des surfaces qui pourrait atteindre 50% à 70% pour la récolte 2021 par rapport à leur référence.** L'ensemble des liniculteurs doit jouer le jeu pour ne pas renouveler la surproduction, s'accommodant des difficultés règlementaires et agronomiques liées à ce changement de rotation.

Les producteurs de lin ont ainsi un an de stock devant eux ! Ce report de paille massif a pour conséquence une baisse brutale des acomptes et des recettes dès cette année. Pour la future récolte 2020, les prévisions anticipent un stockage à la ferme au-delà de l'automne 2022. L'onde de choc s'annonce ainsi durable. Il va donc falloir trouver des solutions pour stocker une seconde année de récolte en 2020. Pour certains, cela se traduit dès aujourd'hui par la construction de nouveaux bâtiments de stockage, subventionnés sous conditions par la Région Normandie dans le cadre des projets ANP (Agriculture Normande Performante) du 2ème pilier de la PAC (Politique Agricole Commune).

L'AGPL (Association Générale des Producteurs de Lin) incite les producteurs à étudier avec leur banquier la gestion de leur trésorerie. Pour les producteurs de lin, 2020 sera une « année blanche » et le rebond attendu en 2021 ne couvrira sans doute pas les pertes, remettant en cause l'équilibre économique des exploitations.

La filière reste confiante sur un retour à la normale du marché de consommation finale, à moyen terme (18 à 36 mois). Par le CIPALIN, elle réaffirme « sa détermination intacte à soutenir la recherche et le développement agricoles délégués à *Arvalis-Institut du végétal* ainsi que le développement de ses marchés confié à la CELC. »

Élodie TURPIN et Florian FOUGY

Mis à jour le 18/06/2020